

Limits to the Logic of Temporal Coherence in Textual Sequences

Diana COSTEA

Universitatea Petrol-Gaze din Ploiești
E-mail: dianacostea@hotmail.com

Abstract

There are limits of the logic of temporal coherence at the level of a textual sequence: the most obvious examples in French literature are the texts which combine both spatial and temporal *deixis* (*maintenant, aujourd'hui, hier, ici*) and tenses of the past (the French “imparfait” and “passé simple”) or texts which combine two different types of temporal organization (a French “imparfait” followed by a French “présent”). At the same time, the reverse order of events may ensure the coherence of a text and the French “imparfait” becomes the tense which induces many problems. There are examples which are opposed to the anaphoric thesis but also to the aspectual thesis (for which the tense progresses when referring to accomplishment and completion and does not progress when referring to statements and activities). Consequently, I adapted Asher's theory (1993) in order to prove that the interpretation of a text depends on the nature of textual relations between its sentences. Sometimes, there are cognitive operations which must establish a textual relation between sentences. The receiver does not make useless efforts in order to understand, he mobilizes the contextual hypotheses which become accessible to him and which are active referentially speaking.

Keywords: *limit, logic, coherence, tense*

L'une des théories assez récentes concernant la linguistique textuelle, la SDRT (*Segmented Discourse Representation Theory*-Asher, 1993), précise que la structure temporelle d'un discours est sous-tendue par la logique. Nous allons, à travers nos analyses au niveau textuel, partager plus ou moins cette opinion.

Pour la SDRT, l'interprétation des phrases est le résultat des calculs sémantiques commandés par une logique dont les opérations font appel au contexte linguistique (cotexte) qui est «un ensemble ordonné de représentations du discours échu jusqu'à la phrase courante, et qui prend en compte la connaissance du monde et les croyances du destinataire par le recours à une *base de données*» (Saussure, 2003, 57). La contribution la plus importante de la SDRT au sujet des temps est la suivante: les procès dénotés par les constituants du discours entretiennent entre eux des relations discursives de cohérence et ce sont ces relations qui motivent l'ordre des procès. Ce courant de la recherche actuelle en sémantique logique fait l'hypothèse que la structure temporelle d'un discours (la manière dont nous pouvons représenter l'enchaînement des phrases et l'enchaînement des événements) constitue «la base qui sous-tend la logique même selon laquelle le discours est organisé» (Saussure, 2003, 16). D'autre part, plusieurs approches de la SDRT font de la connaissance du monde «une base de données utilisable pour l'interprétation» (Saussure, 2003, 17): le destinataire, pour interpréter une phrase, a nécessairement besoin de données contextuelles, en particulier extra-linguistiques. Pour comprendre ce que le locuteur veut lui communiquer, le destinataire

doit inférer un événement parfois totalement absent du cotexte: il ne figure pas dans les énoncés précédents. L'interprétation comporte non seulement ce qui est explicite, mais aussi ce qui est implicite - présuppositions, implications logiques, implications. Finalement, «la décision (...) de chercher le logique sous le chronologique conduit à valoriser une certaine structuration temporelle» (Schneider, 1980, 92).

Si nous analysons les phrases suivantes, nous observons que la substitution d'un temps à un autre ne produit pas toujours de changement de valeur de vérité :

Ex: 1. L'hiver dernier, il a neigé souvent.

2. L'hiver dernier, il neigeait souvent.

Les deux exemples renvoient aux mêmes conditions de vérité. Dans les deux cas, il est dit la même chose, à savoir qu'il est vrai que la neige a été fréquente dans la période considérée comme l'hiver dernier.

Un texte peut avoir sa propre logique:

Je relis ces lignes. Je m'appelle Abel Tiffauges, je tiens un garage place de la Porte-des-Ternes, et je ne suis pas fou. Et pourtant ce que je viens d'écrire doit être envisagé avec un sérieux total. (Michel Tournier- *Le Roi des Aulnes*)

Nous pouvons imaginer un monde dans lequel un homme qui s'appelle Tiffauges et qui est le propriétaire d'un garage vient d'écrire quelques lignes dans un journal personnel, des lignes qu'il est en train de relire. Si nous considérons «Je relis ces lignes. Je m'appelle Abel Tiffauges, je tiens un garage place de la Porte-des-Ternes, et je ne suis pas fou» hors contexte, nous pourrions les interpréter comme renvoyant à une réalité bizarre dans laquelle l'homme en question lit quelques lignes qui n'ont pas été écrites par lui-même. La présence des temps présents nous fait nous poser la question de l'ordre des événements. C'est pourquoi le contexte joue parfois un rôle tellement important dans l'analyse de la cohérence textuelle. Le degré d'indépendance contextuelle varie d'un texte à un autre.

Le rôle des temps dans l'organisation des discours et de leur cohérence a été remarqué et développé depuis longtemps, surtout dans les travaux de Benveniste (1966) et de Weinrich (1973). Dans la perspective ouverte par les deux linguistes, un discours qui choisirait de mélanger les deux types d'organisation énonciative ne serait pas bien formé et pourrait donc être considéré comme non cohérent. Or il y a un nombre d'exemples de discours bien formés qui ne satisfont pas ces conditions de cohérence:

Les contre-exemples les plus saillants sont les récits qui combinent, à la fois, des marques temporelles ou spatiales déictiques (*maintenant, aujourd'hui, hier, ici*) et des temps du passé (imparfait, passé simple) ou les récits qui combinent deux types différents d'organisation temporelle (un imparfait suivi d'un présent). À première vue, cela démontre une instabilité des attitudes de locution:

(1) **Maintenant**, il **attendait**. Un peu plus loin, il y **avait** le magasin d'un marchand de meubles, avec une grande vitrine qui **réverbérait** la lumière. (J.M.G. Le Clézio- *Mondo*)

(2) Son coeur ne **battait** plus très fort; **maintenant** il **était** loin et tout faible, il **remuait** lentement dans sa poitrine, comme s'il était sur le point de s'arrêter. (J.M.G. Le Clézio- *Mondo*)

(3) **Ici**, nous nous **trouvions** dans un village entièrement grec qui est la Capoue de la population franque. J'**avais déjà**, en plein jour, **parcouru** ce village sans me douter qu'il recelât tant de divertissements nocturnes, de casinos, de vauxhalls et même, **avouons-le**, de tripots. (Gérard de Nerval- *Voyage en Orient*)

(4) **Le 5 février**, dit Jourdan, j'**affûtais** ma faux. Ma femme **vient**. Elle me **dit**:... (Jean Giono- *Que ma joie demeure*)

Avec ces exemples, nous observons que le choix des temps verbaux est déterminé par une attitude de locution ou plan d'énonciation et signale ce choix de la part du narrateur. Ces séquences textuelles mélangent deux types d'organisation énonciative, mais le discours est bien formé et peut être considéré comme parfaitement cohérent.

Bres (1991) parlait de la *jonction temporelle*, jonction qui est de l'ordre de la successivité: «pour qu'il y ait récit, l'événement rapporté dans la seconde proposition narrative doit être postérieur à celui rapporté dans la première» (Bres, 1991, 93). Mais, comme nous le verrons par la suite, l'ordre inverse des événements assure la cohérence d'un texte. La théorie de la SDRT met en évidence le fait que, pour réaliser une interprétation temporelle, le destinataire doit découvrir des relations entre les constituants du discours. De cette manière, un procès décrit dans un segment de discours peut expliquer celui décrit dans un fragment de discours précédent (Ex: Jean **est tombé**. Paul l'**a poussé**¹) ou le procès décrit par un événement est une partie d'un événement précédent (Ex: La mairie **a financé** la construction du port de plaisance. Un architecte **a fait** les plans). Pour le premier exemple, hors contexte plus large, une autre interprétation est aussi possible, celle selon laquelle Jean l'a poussé ensuite pour l'écarter d'un danger. Dans les deux exemples, il s'agit de la violation de la maxime d'ordre de Grice, il s'agit d'un ordre temporel inverse. Cela implique que l'ordre de la présentation des événements dans le texte n'est pas toujours identique à la chronologie des événements représentés. Cela signifie que les processus cognitifs de constitution d'unités textuelles s'inscrivent dans la temporalité interne au texte et ne sont pas dérivables de la chronologie des événements:

Hélène **recula** et se **glissa** derrière une porte cochère. Elle **avait dû** rester **longtemps** immobile, elle était transie. Elle **attendit** quelques instants et Madeleine **franchit** la porte de l'immeuble. (Simone de Beauvoir- *Le sang des autres*)

Dans cet exemple, il s'agit d'un ordre temporel inverse: l'action dénotée par le plus-que-parfait est antérieure à celle dénotée par les passés simples *recula* et *glissa*. Le verbe au plus-que-parfait est un verbe modal, le contexte ne lève pas l'ambiguïté sémantique: l'auxi-verbe est polysémique, il admet deux lectures différentes. Dans ce cas, l'énonciateur est amené à remonter vers la cause à partir de l'effet; il envisage donc une hypothèse plausible. Ce verbe modal peut avoir une valeur *déontique*; il s'agit d'une modalité qui dénote l'obligation-nécessité, «une modalité du FAIRE » (Tuțescu, 2005, 87), une «obligation externe» (Tuțescu, 2005, 93): «Elle a été obligée de rester longtemps immobile». Ce verbe modal peut avoir aussi une valeur *épistémique*; cette valeur indique que la réalisation du procès est envisagée sous l'aspect de la probabilité: «Elle est restée, peut-être, immobile pour longtemps».

Quand il suit un imparfait, le plus-que-parfait peut faire le temps régresser:

La petite communauté protestante et anglophone **vivait** repliée sur elle-même dans cette cité agressivement catholique où tout le monde **parlait** gaélique. Le port **avait connu jadis** des jours meilleurs grâce aux échanges avec la France, l'Espagne et même les Indes-Occidentales. Mais, au XVIII^e siècle, les guerres de Cromwell et de Guillaume d'Orange **avaient eu** raison de son rayonnement. (Michel Tournier- *Éléazar ou La Source et le Buisson*)

¹ L'exemple est construit selon le modèle de Co Vet, 1996- *Modalité grammaticalisée et non-grammaticalisée*, in G Kleiber, M. Riegel (éds), *Les formes du sens*, Louvain-la-Neuve, Duculot, pp.154

Les deux imparfaits nous renvoient à des descriptions. Le plus-que-parfait *avait connu* envoie à, une régression du temps, fait observable aussi grâce à la présence du complément temporel *jadis*. Le deuxième plus-que-parfait (*avaient eu*) fait régresser le temps par rapport aux deux imparfaits, mais, par rapport au premier plus-que-parfait, le temps progresse. La séquence textuelle est cohérente, le narrateur raconte l'histoire d'un port, en s'arrêtant sur le passé de ce port. L'histoire à l'imparfait semble s'arrêter pour quelques instants, le temps nécessaire pour le narrateur de s'arrêter sur des fragments du passé de la ville portuaire. Les procès au plus-que-parfait, bien qu'accomplis, occupent un laps de temps assez important: ce laps de temps est déterminé par les deux compléments temporels: *jadis* et *au XVIIIe siècle*.

Selon Marc Wilmet (1980), un verbe ponctuel (*adynamique*) se reconnaît en principe à son «incompatibilité avec la périphrase *en train de*» (Wilmet, 1980, 61):

Il **prend** le pas de la course. C'est ainsi qu'il **tombe** tout à coup sur un village dans lequel l'homme est **en train d'**entrer. (Jean Giono- *Un roi sans divertissement*)

Être en train de marque un procès en cours et est définitoire d'un processus; il articule l'ancrage d'un procès qualitativement non stabilisé à un repère temporel. Le verbe *entrer* est plus ou moins ponctuel (du point de vue de son sémantisme). Les phrases désignant des situations momentanées ont l'aspect non-duratif. Tout se passe comme si le locuteur observait l'action d'un point de vue extérieur et pouvait avoir d'elle une vision globale, englobant tout le champ de son déroulement, limites initiales et finales incluses. Ces situations sont valables pendant un intervalle qui ne contient qu'un seul moment et qui est fermé. Cependant, dans notre exemple, le verbe *entrer* est parfaitement compatible avec la périphrase *en train de* qui est une périphrase d'aspect sécant où l'intervalle de référence du procès est envisagé sans limite. *Être en train de* «signale un décalage entre le perçu et le représenté» (Franckel, 1989, 65). Cette périphrase verbale impose une ouverture, a une valeur d'intentionnalité et marque un effort avec réussite en suspens, une valeur de procès en cours. «L'utilisation de la dimension aspectuelle du verbe vise à faire percevoir, au niveau sémantique, un jeu plus souverain que celui de l'enchaînement des motivations psychologiques qui créent l'intrigue, ou la complexité des mécanismes sociaux et historiques qui contribuent à la collusion d'événements initialement sans rapports: ce jeu est celui de la distance des mots et des choses dont la dimension aspectuelle du verbe traduit les modulations et les oscillations» (Celis, 1980, 134). Notre séquence textuelle est parfaitement cohérente, les événements suivent une pente naturelle, il y a une progression linéaire entre les deux phrases.

D'autre part, parmi les temps du passé, l'imparfait est le temps qui pose le plus de problèmes.

Au début tout **alla** bien. Le petit Oiselin **dormait** à poings fermés **quand** les fidèles **défilèrent** devant la crèche, les yeux affûtés par la curiosité. Le boeuf et l'âne- un vrai boeuf, un vrai âne- **paraissaient** attendris devant le bébé laïque si miraculeusement métamorphosé en Sauveur. (Michel Tournier- *La Mère Noël*)

Le procès exprimé par le passé simple (*alla*) s'étend sur une période qui couvre les autres procès de cette séquence textuelle. L'événement au passé simple s'inscrit (dans cet exemple) dans la durée. En plus, il s'agit d'un emploi de l'imparfait

(*paraissaient*) dont l'intervalle temporel est donné par celui d'une expression temporelle au passé mentionnée dans le texte antérieur (*défilèrent*). L'anaphore est une expression dont l'interprétation référentielle s'établit par rapport à une autre expression référentielle située dans le contexte linguistique, celle-là étant son antécédent. Cela fait de l'imparfait un temps textuel, car l'anaphore verbale est du même type que l'anaphore pronominale. L'intervalle temporel de l'imparfait *dormait* est donné par celui de l'expression temporelle *défilèrent*, chose rendue visible par la présence de *quand* qui introduit une proposition subordonnée temporelle. Molendijk (1990) soutient le fait que l'auteur fait comme si le contenu de la subordonnée était connu du lecteur: il le présente comme tel, même si, objectivement, ce n'est pas le cas. Pour Molendijk, la subordonnée en *quand* fait déjà partie (ou du moins est considérée par l'auteur comme faisant partie) de ce qui est connu du lecteur. Dans notre exemple, nous ne pouvons pas admettre le fait que ce qui est exprimé par la subordonnée en *quand* soit considéré par le lecteur comme un fait auquel nous pouvons plus ou moins nous attendre.

L'imparfait est un facteur de cohérence textuelle, car il implique non seulement une vision interne de l'événement (l'imparfait inscrit le temps interne représenté par le procès qu'il actualise au-delà de sa borne initiale et en deçà de sa borne terminale), mais il a toujours besoin d'un point d'ancrage.

Kamp & Rohrer (1983) postulent explicitement une situation dénotée par l'imparfait qui n'est ni postérieure ni antérieure à celle de l'antécédent et qui vaut pour toute la durée de l'antécédent. C'est le cas de la situation dénotée par l'imparfait *dormait* et cette contrainte est exprimée chez Kamp & Rohrer par des enchaînements du type suivant: «Le petit Oiselin *dormait* quand les fidèles *défilèrent* devant la crèche...»

Selon Kleiber, il s'agit d'une relation de *simultanéité globale* (Kleiber, 1993, 60). Dans cet exemple, l'imparfait s'étend sur une période qui inclut l'événement de l'antécédent au passé simple. L'option aspectuelle focalise le fait que l'imparfait passe sous silence le début et la fin du procès: le petit Oiselin dort déjà au moment où les fidèles défilent, et n'interrompt pas son sommeil pour l'occasion. Dans l'option anaphorique, nous mettons en avant le fait que l'imparfait reçoit sa délimitation temporelle de son antécédent: les deux faits ont lieu en même temps. Ce qui se passe avant et après leur action de défiler est «passé sous silence» (Ducrot cité par Kleiber, 1993, 61) ou se trouve pris en compte par le trait d'englobement postulé par Kamp & Rohrer pour l'imparfait. Avec un exemple du type: *Et il se coucha sur un vieux divan. Il se réveilla. Il faisait nuit.* (Jean Giono- *Le hussard sur le toit*), nous ne pouvons plus parler d'une relation de *simultanéité globale*. Dans cet exemple, l'imparfait s'étend sur une période qui commence après le fait de *se coucher*, un fait qui s'est déclenché avant le réveil et qui va continuer un certain temps après le réveil. Les deux verbes au passé simple marquent la progression temporelle, ils sont en relation d'ordre temporel. Nous voyons par les yeux du personnage aussi bien que par ceux de l'auteur; si ce personnage est présent à l'action décrite par l'auteur, il en est nécessairement le témoin; le personnage et l'auteur perçoivent tout de la même manière; il s'agit d'une conscience irréfléchie du personnage qui observe en concordance avec l'auteur. Les phrases à l'imparfait décrivent un *état*, les phrases au passé simple décrivent un *événement*. Kamp & Rohrer (1983) font l'hypothèse qu'un énoncé au passé simple décrit un événement et que chaque nouvel événement instancie son propre point de référence (R) permettant de fixer la référence temporelle de l'énoncé, alors qu'un énoncé à l'imparfait instancie un état non borné incluant l'événement auquel il se réfère et dont il hérite le point de référence. Un *événement* suppose un changement initial et un changement final; il vise

une situation marquée par la discontinuité. L'idée de Kamp & Rohrer a été défendue par Molendijk (1985): les phrases à l'imparfait apportent des précisions sur le fait rapporté par la phrase au passé simple, il faut que les phrases à l'imparfait contiennent des éléments qui nous permettent de l'interpréter comme apportant des précisions sur ce qui est rapporté par la phrase au passé simple; l'imparfait relève d'une vision interne, une phrase à l'imparfait invite le récepteur à se placer à l'intérieur de l'espace temporel que le fait qu'elle rapporte est censé occuper.

Pour une analyse textuelle concernant l'imparfait, Pour une analyse textuelle concernant l'imparfait, la thèse anaphorique de l'ordre temporel de Kamp & Rohrer ne réussit pas à résoudre certains problèmes. Selon la thèse anaphorique (qui définit les relations temporelles sur la base du caractère autonome ou non autonome des temps verbaux pour fixer leur propre référence temporelle), le temps avance avec le passé simple et n'avance pas avec l'imparfait. Cependant, nous pouvons donner des contre-exemples, tant pour l'imparfait, que pour le passé simple:

Enfin, toutes ces lueurs **s'envolèrent** en boule. Elles **s'envolèrent** lentement dans le ciel. Toujours sans rien éclairer. En dépassant le toit de la forêt, elles **s'éteignaient**. (Jean Giono- *Que ma joie demeure*)

Quelques semaines plus tard, sur la route d'Eze, Ritzen **prenait** le bras de Renaudin, ils **descendaient** vers le chantier où Francesco Sori **était** chef d'équipe. Ils **approchaient** de la baraque... (Max Gallo- *La Baie des Anges*)

Le gérondif remplit (le plus souvent, d'ailleurs) la fonction syntaxique de circonstant; dans le premier exemple, il fonctionne comme un constituant extraposé. Les deux procès pris ensemble (le procès au gérondif et celui à l'imparfait) expriment deux actions différentes, le procès au gérondif est antérieur au procès du verbe à l'imparfait. Pour le deuxième exemple, le complément temporel *quelques semaines plus tard* nous conduit à l'idée de progression. Le temps est bloqué ensuite par l'imparfait *était* qui décrit un état. L'imparfait *approchaient* fait avancer le temps, même sans la présence explicite d'un adverbe temporel ou d'un connecteur. Cela tient aussi au contenu des propositions narratives, aux connaissances encyclopédiques de chaque destinataire: prendre le bras de quelqu'un et descendre voir quelque chose signifie implicitement s'approcher de la chose en question. Plus nous descendons, plus nous nous approchons de la chose vers laquelle nous descendons. Dans ce deuxième exemple, l'imparfait ne provoque pas un ralentissement du temps du récit: «l'imparfait peut se définir comme la forme verbale permettant d'appréhender et de donner à voir de l'intérieur un procès en cours de développement» (Mellet, 2003, 90).

Des contre-exemples à la thèse anaphorique, mais aussi à la thèse aspectuelle-pour laquelle le temps avance avec les accomplissements et les achèvements et n'avance pas avec les états et les activités (des contre-exemples que nous verrons pour le cas du passé simple)- ont donné naissance à la thèse inférentielle qui porte sur le statut d'implication ou d'explicitation des informations temporelles. Selon cette thèse, pour une analyse pertinente, il faut toujours accéder à un contexte. Le temps avance dans un récit mais cette inférence peut être annulée si des informations sur le monde viennent infirmer l'interprétation donnée au discours.

Guillaume note que certains imparfaits peuvent être remplacés par des passés simples: «La part d'accompli décadent que renferme obligatoirement l'imparfait peut être conçue aussi petite que l'on voudra. Il s'ensuit un imparfait dont la décadence avoisine zéro et qui apparaît dans la pratique du discours aussi proche que possible du

prétérit défini, qui lui, exclut la décadence, la fait négative» (Guillaume, 1971, 96). Donc, la quantité de décadence dans l'imparfait peut se réduire jusqu'à avoisiner zéro, d'où résulte un imparfait aussi proche que nous voudrions du passé simple. C'est le cas de l'*imparfait pittoresque*:

Elle l'**étonna** encore plus, d'une baffe d'homme en plein menton. À partir de là, il ne **tint** plus compte qu'elle était une femme et il **essaya** froidement de la sécher sur place. **Trois mois après**, ils **se mariaient**. (Jean Giono- *Batailles dans la montagne*)

Quant au plus-que-parfait, pour Louis de Saussure «il est légitime de supposer que le plus-que-parfait est, comme l'imparfait, un temps particulièrement adapté à l'expression d'un point de vue, ou d'un sujet de conscience» (Saussure, 2003, 248) puisque l'auxiliaire est à l'imparfait. En effet, le plus-que-parfait est une forme composée de l'imparfait et il doit s'analyser par la prise en compte des particularités de l'imparfait et celles des formes composées. Normalement, un plus-que-parfait précédé d'un ou de plusieurs passés simples ou passés composés, provoque la régression du temps. Cet ordre est pourtant très sensible au contexte car il y a des cas dans lesquels le destinataire est amené à ne pas faire régresser le temps, malgré la configuration passé simple - plus-que-parfait:

Il **passa** sans s'en rendre compte devant les maisons en ruine, **puis** après coup **comprit** qu'il venait d'entrevoir à travers la pluie une sorte de voûte. Il **fit** rebrousser chemin à la bête et **s'engouffra** avec elle sous une arche. Il **était entré** dans un débris de cave ou de grange voûtée. Dehors, le déluge **noyait** les ruines d'un vieux village. (Jean Giono - *Le hussard sur le toit*)

Avec les passés simples *passa*, *comprit*, *fit*, *s'engouffra* et grâce à la présence du connecteur *puis*, le temps progresse. La présence du plus-que-parfait *était entré* ne fait ni progresser ni régresser le temps, les actions dénotées par le plus-que-parfait et le passé simple *s'engouffra* sont simultanées. Le fait que le déluge noie les ruines recouvre l'action d'entrer dans un débris afin d'éviter la pluie. Contextuellement, nous pouvons inférer que la cause du déluge qui noie les ruines (donnée par l'imparfait) recouvre le procès explicitement décrit par le plus-que-parfait. Le verbe *entrer* est, du point de vue de son sémantisme, un verbe ponctuel, instantané, ce procès n'a pas de début ni de fin; dans cet exemple, le procès se trouve dilaté: le procès pourrait être caractérisé du point de vue de sa limite initiale (inchoatif); ce procès est transitionnel, il marque un passage d'un état à un état résultant. C'est le cas des verbes intransitifs conjugués avec *être*.

Le destinataire est amené à faire régresser le temps dans une configuration passé composé - plus-que-parfait, cependant nous pouvons observer une vague apparence de progression temporelle:

Il m'**a** alors **raconté** qu'il **avait trouvé** un billet de loterie dans son sac et qu'elle n'**avait** pas **pu** lui expliquer comment elle l'**avait acheté**. **Un peu plus tard**, il **avait trouvé** chez elle "une indication" du mont-de-piété qui prouvait qu'elle avait engagé deux bracelets. (Camus- *L'étranger*)

C'est l'adverbe temporel *un peu plus tard* qui nous conduit à l'idée de progression par rapport à la phrase précédente, mais le temps progresse seulement par rapport aux plus-que-parfaits présents dans la phrase antérieure. Ces plus-que-parfaits sont, à leur tour, en relation de subordination par rapport au passé composé *a raconté*.

En général, dans un récit, le plus-que-parfait peut avoir une valeur d'accompli et marque le fait que le procès est envisagé comme accompli au moment où a lieu le procès rapporté au passé simple. En échange, dans l'exemple ci-dessous, le plus-que-parfait, précédé d'un passé simple, provoque la progression du temps, grâce à la présence du connecteur temporel *ensuite*. Dans cet exemple, l'information apportée par le connecteur est essentielle pour décider de la progression du temps:

Finally, elles en **ont trouvé** un qui leur plaisait bien. C'était une grosse barque bleue, avec un mât en bois et un habitacle à peine grand comme une niche. Il s'appelait 'Cat', et ça aussi ça leur plaisait bien comme nom. Elles sont même montées dessus, Pouce à l'avant, couchée contre la pointe de l'étrave, pour regarder l'eau sombre, et Poussu debout près de l'habitacle à surveiller si personne ne venait. **Ensuite**, il **s'était mis** à pleuvoir et elles étaient allées s'abriter sous les portiques des restaurants fermées. Elles **avaient regardé** les gouttes tomber dans l'eau du port, en parlant et en riant. (J.M.G. Le Clézio-*Villa Aurore*)

Par conséquent, nous sommes d'accord avec Asher (1993) pour dire que l'interprétation d'un texte dépend de la nature des rapports textuels qui relient les phrases de ce texte. Parfois, il y a des opérations cognitives qui doivent établir un rapport textuel entre les phrases. Le destinataire ne fait pas d'efforts inutiles de traitement, il mobilise les hypothèses contextuelles qui lui sont accessibles et qui sont actives dans le déclenchement du processus inférentiel. Toutes les analyses nous conduisent à l'idée de l'existence d'une logique combinatoire des temps verbaux au niveau textuel, une logique qui s'appuie sur les temps verbaux en articulation avec plusieurs éléments: classes aspectuelles, règles pragmatiques particulières, adverbes et connecteurs temporels, connaissances encyclopédiques.

Bibliographie

1. Asher, N. *Reference to Abstract Objects in Discourse*. Dordrecht: Kluwer Academic Publishers, 1993.
2. Beauvoir, S. de. *Le sang des autres*. Paris: Gallimard, 1973.
3. Benveniste, Emile. *Problèmes de linguistique générale*, t.1. Paris: Gallimard, 1966.
4. Bres, Jacques. "Le temps, outil de cohésion: deux ou trois choses que je sais de lui". In *Langages*, 104(1991). Paris : Armand Colin, 92-110.
5. Camus, A. *L'étranger*. Paris: Gallimard, 1971.
6. Celis, Raphaël. "Temps de la langue et temps du récit". In *La Narrativité*. Paris: Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique, 1980. 125-140.
7. Franckel, Jean-Jacques. *Étude de quelques marqueurs aspectuels du français*. Genève-Paris: Librairie Droz, 1989.
8. Gallo, M. *La Baie des Anges*. Paris : Pocket, 1999.
9. Giono, J. *Que ma joie demeure*. Paris : Le livre de poche, 1974.
10. Giono, J. *Le hussard sur le toit*. Paris : Gallimard, 1995.
11. Giono, J. *Batailles dans la montagne*. Paris : Gallimard, 1998.
12. Giono, J. *Un roi sans divertissement*. Paris : Gallimard, 1998.

13. Guillaume, Gustave. *Leçons de linguistique 1948-1949. Structure sémiologique et structure psychique de la langue française I*. Québec and Paris: Presses de l'Université Laval-Klincksieck, 1971.
14. Kamp, H., Rohrer, C. „Tense in texts”. In *Meaning, use and interpretation of language*. R. Bauerle, C. Schwarze, A. von Stechow (eds). Berlin and New York: de Gruyter, 1983. 250-270.
15. Kleiber, Georges : “Pour une nouvelle approche de l'imparfait. L'imparfait, un temps anaphorique méronomique”. In *Langages*, 112(1993). Paris: Armand Colin. 55-73.
16. Le Clézio, G. *Mondo et autres histoires*. Paris : Gallimard, 1978.
17. Mellet, Sylvie. “Imparfait en contexte: les conditions de la causalité inférée”. In *Temps et co(n)texte, Langue française*, 138 (2003). Paris: Larousse. 85-96.
18. Molendijk, Arie. “Point référentiel et imparfait”. In *La pragmatique des temps verbaux, Langue française*, 67(1985). Paris: Larousse.78-94.
19. Molendijk, Arie. *Le passé simple et l'imparfait: une approche reichenbachienne*. Amsterdam: Rodopi, 1990.
20. Saussure, Louis de. *Temps et pertinence. Éléments de pragmatique cognitive du temps*. Bruxelles: De Boeck.Duculot, 2003.
21. Tournier, M. *Le Roi des Aulnes*. Paris : Gallimard, 1975.
22. Tournier, M. *Eleazar ou La Source et le Bouisson*. Paris : Gallimard, 1996.
23. Tuțescu, Mariana. *L'auxiliation de modalité. Dix auxi-verbos modaux*. Bucarest: Editions de l'Université de Bucarest, 2005.
24. Weinrich, Harald. *Le temps. Le récit et le commentaire*. Paris: Seuil, 1973.
25. Wilmet, Marc. “Aspect grammatical, aspect sémantique, aspect lexical”. In *La notion d'aspect*. J. David et R. Martin (eds.). Paris : Klincksieck, 1980. 629-641.

Limites dans la logique de la cohérence temporelle d'une séquence textuelle

Il y a des limites dans la logique de la cohérence temporelle au niveau de la séquences textuelle: les contre-exemples les plus saillants sont les récits qui combinent à la fois des marques temporelles ou spatiales déictiques (*maintenant, aujourd'hui, hier, ici*) et des temps du passé (imparfait, passé simple) ou les récits qui combinent deux types différents d'organisation temporelle (un imparfait suivi d'un présent). En même temps, l'ordre inverse des événements peut assurer la cohérence d'un texte et l'imparfait est le temps qui pose le plus de problèmes. Il y a des contre-exemples à la thèse anaphorique, mais aussi à la thèse aspectuelle - pour laquelle le temps avance avec les accomplissements et les achevements et n'avance pas avec les états et les activités.

Limite în logica coerenței temporale într-o secvență textuală

Există limite în logica coerenței temporale la nivelul secvenței textuale: contra-exemplele cele mai evidente sunt textele care combină deictici temporali sau spațiali (de tipul *acum, ieri, mâine, aici*) și timpuri ale trecutului (imperfect, perfect simplu) sau textele care combină două tipuri diferite de organizare temporală (un imperfect urmat de un prezent). În același timp, ordinea inversă a evenimentelor poate asigura coerența unui text și imperfectul este timpul care pune cele mai multe probleme. Există contra-exemple la teza anaforică, dar și la cea aspectuală.